LES SARDIÈRES
SCIENCES ET MÉTIERS DU VIVANT
BOURG-EN-BRESSE

APPRENTISSAGE
Diplôme de niveau 5 · RNCP 39685

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE

BTSA ME

Métiers de l'élevage

2 ans	1 400 h	21 sem.	8 épreuves
Rentrée en septembre	en centre de formation	de cours / an en alternance	en contrôle continu (CCF)

CALENDRIER & ALTERNANCE

Formation sur 2 ans, rentrée en septembre.
21 semaines de cours par an (septembre à juillet), le reste du temps en entreprise.
Calendrier d'alternance : à consulter sur le site internet.

MODALITES D'INSCRIPTION

Dépôt du dossier de candidature sur www.sardieres.fr.
Satisfaire à l'entretien de motivation et aux prérequis.

ACCES & DELAIS

Période de candidature : à partir de novembre.
Délai de réponse : 1 mois après l'entretien de candidature, sous réserve d'un dossier administratif complet.

COUT & FINANCEMENT

Formation gratuite pour l'apprenti.

REMUNERATION

Variable selon l'âge de l'apprenti et l'année d'apprentissage.
Détails : www.alternance.emploi.gouv.fr

ACCESSIBILITE – HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : aménagements étudiés au cas par cas (rythme, supports, épreuves).

LIEU & CONTACT

CFPPA Les Sardières
79 avenue de Jasseron – 01000 Bourg-en-Bresse
Secrétariat : cfppa.bourg-en-bresse@educagri.fr
Tél. : 04 74 45 50 81

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue du BTSA, l'apprenti est capable de :

C1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
C2	Construire son projet personnel et professionnel
C3	Communiquer dans des situations et des contextes variés
C4	Conduire des productions animales
C5	Piloter un système d'élevage
C6	Organiser l'activité de production
C7	Répondre à une problématique zootechnique située
C8	Accompagner le changement socio-technique

PUBLIC & PREREQUIS

- **Public :** jeunes de 15 à 29 ans inclus.
- **Prérequis :** être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac).
- **Contrat :** avoir signé un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation.

METHODES & MODALITES PEDAGOGIQUES

- **Formation en présentiel** au CFPPA, en alternance centre / entreprise.
- **Méthodes :** apports théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques sur l'exploitation du lycée, études de cas, visites.
- **Parcours individualisé** et aide méthodologique ; chaque apprenti est suivi par un formateur référent tout au long de son parcours.
- **Moyens :** salles équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques, CDI et espace d'autoformation, exploitation agricole (bovins lait, bovins viande, volailles AOP Bresse et Label Rouge), matériel spécifique pour les travaux agricoles, atelier de machinisme équipé de postes individuels de soudure.

MODALITES D'EVALUATION

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture : **8 épreuves validées uniquement en contrôles continus (CCF)**.
- Validation par blocs de compétences : voir fiche RNCP 39685.

■ ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Le BTSA ME comprend **3 capacités générales** et **5 capacités professionnelles**. Fiche RNCP 39685 : francecompetences.fr/recherche/rncp/39685

CAP.	INTITULE	DUREE INDICATIVE (H)
C1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	140
C2	Construire son projet personnel et professionnel	240
C3	Communiquer dans des situations et des contextes variés	115
C4	Conduire des productions animales	150
C5	Piloter un système d'élevage	120
C6	Organiser l'activité de production	150
C7	Répondre à une problématique zootechnique située	200
C8	Accompagner le changement socio-technique	150
—	Accompagnement personnalisé, retour d'expériences, soutien, approfondissement…	130
Total du parcours en centre de formation		**1 400 h**

■ capacité générale ■ capacité professionnelle ■ accompagnement / autres

Enseignement d'initiative locale (EIL) – un choix parmi :

- **Cosmétique :** transformation de matières premières agricoles et valorisation de coproduits alimentaires
- **Élevage de petits ruminants,** transformations laitière et carnée
- **Éducation du jeune cheval**
- **Mobilité internationale en entreprise**

■ NOS RESULTATS

Résultats et méthode de calcul mis à jour sur le site internet **www.sardieres.fr**

■ ET APRES LE BTSA ME ?

S'insérer dans la vie active

Débouchés dans le secteur agricole et para-agricole :

- Chef d'exploitation
- Responsable d'élevage
- Conseiller agricole, conseiller technico-économique
- Contrôleur de performance
- Inséminateur
- Technico-commercial en alimentation animale…

Poursuivre ses études

Suites de parcours possibles :

- Certificat de spécialisation (CS)
- Licence professionnelle
- École supérieure agricole

Suivi individuel

Un formateur référent accompagne chaque apprenti et fait le lien avec le maître d'apprentissage.

Référent(e) handicap

Pour toute demande d'aménagement, contactez le standard : **04 74 45 50 81**

Référent(e) mobilité

Mobilité nationale et internationale : contactez le standard au **04 74 45 50 81**

Une question, une réclamation ?

Contactez le standard : **04 74 45 50 81**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

La Région H Formation